

Budget : ce que la crise des gilets jaunes a changé

Laurent Jeanneau, *Alternatives économiques*, 20 février 2019

Le rééquilibrage budgétaire favorise les classes moyennes, mais les plus aisés ne sont pas lésés pour autant. Les plus modestes, en revanche, restent les laissés-pour-compte.

Les gilets jaunes ont réussi à infléchir la politique économique du gouvernement. En 2018, les riches, voire les très riches, avaient été les grands gagnants du budget. Un an plus tard, la révolte des ronds-points a changé la donne : les « mesures d'urgence » concédées par Emmanuel Macron en décembre dernier se traduiront par une hausse sensible du pouvoir d'achat des ménages, qui bénéficiera aux classes moyennes. Mais cela reste un rééquilibrage, pas un changement de cap.

Les plus aisés sont en effet loin d'être lésés : leur niveau de vie continuera d'augmenter en 2019. Tandis que les plus pauvres et les inactifs restent les oubliés des réformes du gouvernement. Au mieux, leur sort stagnera. Au pire, il se dégradera. C'est ce que montrent deux récentes études, réalisées par l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) et par l'Institut des politiques publiques (IPP), qui chiffrent l'impact des récents arbitrages sur le porte-monnaie des Français.

8,3 milliards d'euros pour 2019 : c'est le montant de l'enveloppe qu'Emmanuel Macron a débloquée pour répondre à la colère des gilets jaunes. Si l'on y ajoute les mesures qui étaient déjà prévues dans le cadre du budget, c'est près de 12 milliards d'euros qui viendront soutenir le pouvoir d'achat en 2019, soit un gain moyen de 440 euros par ménage, selon les calculs de l'OFCE.

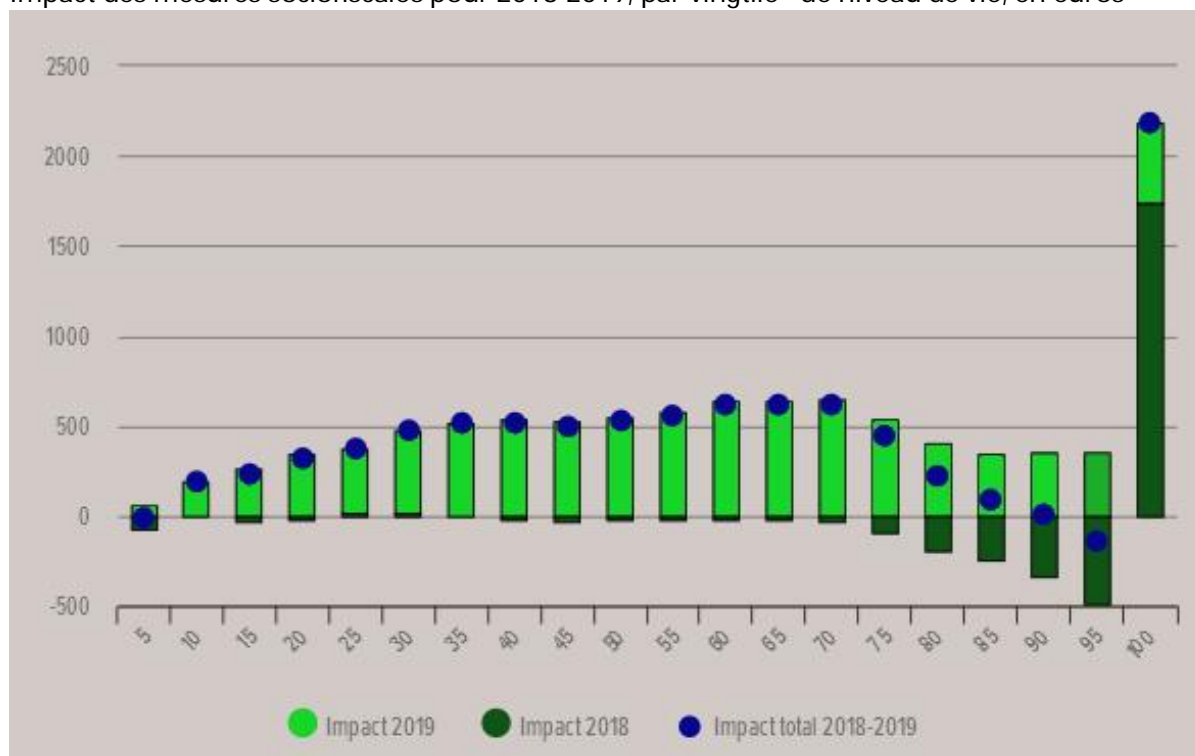
L'exonération d'impôt des heures supplémentaires est une bonne nouvelle financière pour 60 % des ménages les plus aisés

Ce n'est sans doute pas un hasard, au vu de la sociologie du mouvement des gilets jaunes, mais c'est sans conteste la classe moyenne qui est ciblée en priorité. Notamment par le biais de la baisse de la taxe d'habitation et des cotisations sociales salariées ou encore la défiscalisation des heures supplémentaires. Ainsi, l'exonération d'impôt des heures supplémentaires est une bonne nouvelle financière pour les 60 % des ménages les plus aisés, pointe l'IPP. C'est aussi la classe moyenne qui bénéficiera en priorité de l'annulation de la hausse de la contribution sociale généralisée (CSG) pour les retraités ayant une pension inférieure à 2 000 euros mensuels. Les retraités les plus modestes ne sont en effet pas concernés, puisqu'ils bénéficiaient déjà d'un taux réduit.

Si on entre davantage dans le détail, c'est la classe moyenne supérieure qui s'en sort le mieux. « *L'effet des mesures visant les ménages du milieu de la distribution devrait croître avec le niveau de vie de ces derniers* », soulignent les experts de l'OFCE : de + 200 euros pour les ménages du 2^e vingtile* à + 540 euros pour ceux du 8^e et + 640 euros pour les ménages du 12^e vingtile, c'est-à-dire ceux qui ont un niveau de vie supérieur à 60 % des ménages.

Un rééquilibrage en faveur des classes moyennes

Impact des mesures sociofiscales pour 2018-2019, par vingtile* de niveau de vie, en euros



* Vingtile : seuil divisant la population en tranche de 5 % selon le niveau de vie.

Lecture : pour les ménages du premier vingtile (les 5 % les plus modestes), l'impact du budget 2018 sur leur niveau de vie a été de - 70 euros, et celui du budget 2019 devrait être de + 60 euros. L'impact total des budgets 2018 et 2019 devrait donc être de - 10 euros.

Source : Insee, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2015 (actualisée 2017) ; Insee, Drees, modèle Ines 2017, CASD, calculs des auteurs

Statu quo pour les plus modestes

Les Français les moins bien lotis bénéficieront néanmoins de l'effet de certaines mesures. A commencer par l'annulation de la hausse prévue de la fiscalité énergétique qui, on s'en rappelle, avait mis le feu aux poudres. Ce renoncement aura un impact positif sur le pouvoir d'achat de l'ensemble des ménages. Mais il bénéficiera plus particulièrement aux ménages modestes, d'autant plus qu'en parallèle, le chèque énergie a été revalorisé et son bénéfice étendu. Autre mesure ciblée sur les moins aisés : la prime d'activité, dont le montant a été fortement revalorisé. Mais encore faut-il avoir un emploi... De fait, les chômeurs et les retraités ne sont pas concernés.

La sous-revalorisation des pensions et des prestations sociales annule les effets positifs de la prime d'activité et du chèque énergie

Surtout, les plus modestes voient toujours leur pouvoir d'achat rogné par la désindexation des pensions et des prestations sociales, qui n'a pas été remise en cause par le gouvernement. Le montant de ces prestations ne sera revalorisé que de 0,3 % en 2019, alors que les prix devraient augmenter de 1,4 %. Soit une perte de pouvoir d'achat de 1,1 % pour les personnes concernées. Ajoutée au nouveau mode de calcul des aides au logement, qui leur est aussi défavorable, cette sous-revalorisation annule les effets positifs de la prime d'activité et du chèque énergie. Bref, c'est le statu quo. Du moins en

moyenne, car parmi les 5 % de ménages les plus modestes, près d'un tiers verra son revenu disponible se réduire, précise l'OFCE.

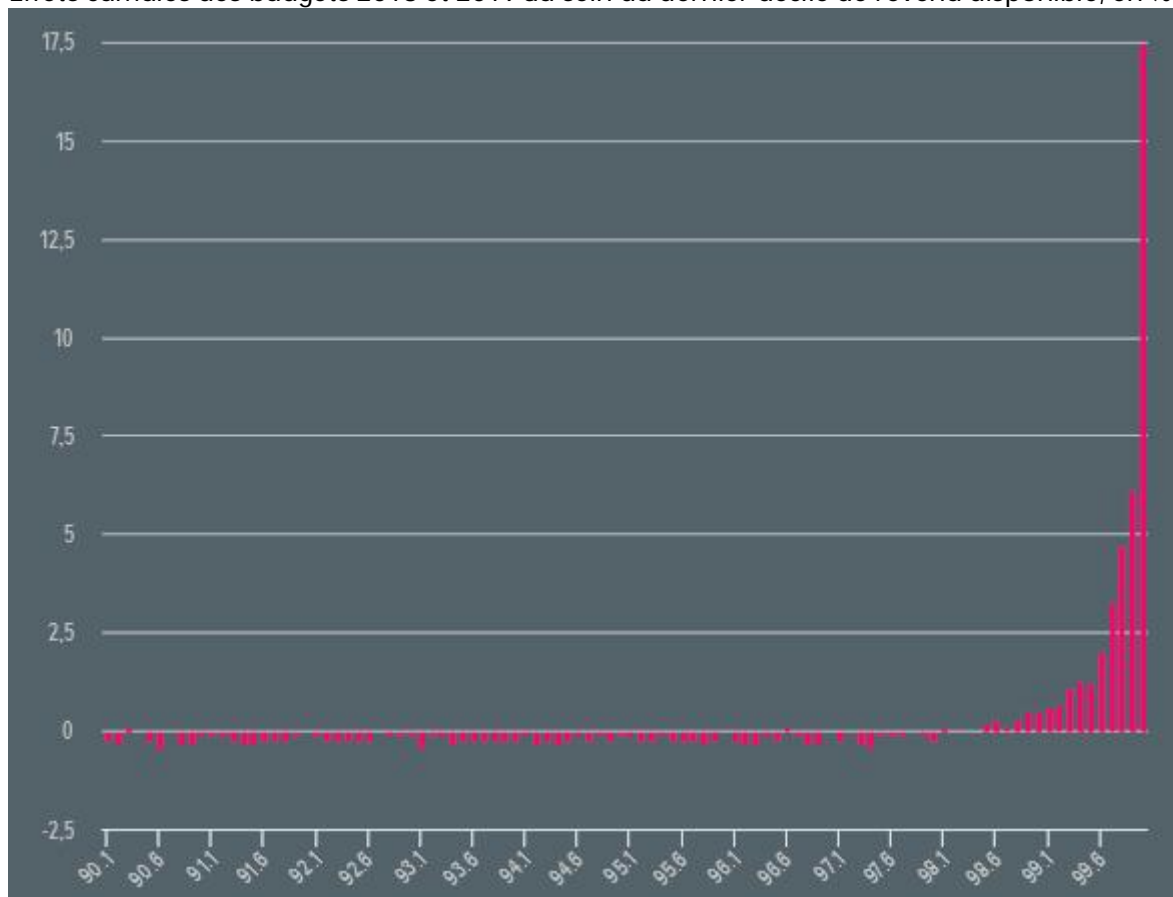
Les plus riches bien servis

Reste le haut de la pyramide, ces Français bien dotés qui ont profité en 2018 des effets de la réforme de la fiscalité du patrimoine. 2019 devrait également leur être favorable. « *Les 5 % des ménages les plus aisés enregistreront encore en moyenne un gain de pouvoir d'achat supérieur en euros à celui du milieu de la distribution des revenus* », note l'OFCE.

Quid des très riches ? Pour le savoir, il faut décomposer le revenu des ménages en centiles, c'est-à-dire découper les ménages en cent tranches égales selon le niveau de leurs ressources. Un exercice auquel s'est prêté l'IPP et dont les résultats sont édifiants : pour une bonne partie des classes aisées, le budget 2019 ne change rien, voire se traduit par une baisse de pouvoir d'achat pour ceux d'entre eux qui sont retraités. A une exception près : le dernier centile. On parle ici du 1 % le plus riche, ceux qui gagnent en moyenne 11 000 euros par mois, et dont le revenu va croître encore de 2,3 % grâce au budget 2019.

Les très riches grands gagnants

Effets cumulés des budgets 2018 et 2019 au sein du dernier décile de revenu disponible, en %



Lecture : en moyenne, les ménages du 100^e centile de revenu disponible par unité de consommation (c'est-à-dire le 0,1 % des ménages les plus aisés) bénéficient d'une hausse de 17,5 % de revenu disponible en 2019 du fait de la mise en place des mesures prises depuis le début du quinquennat dans le cadre des budgets 2018 et 2019.

Source : Institut des politiques publiques (IPP)

Si on cumule l'effet des mesures prises en 2018 et 2019, le gain est près de trois fois plus important. Ce qui s'explique principalement par la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune et son remplacement par l'impôt sur la fortune immobilière. Si l'on zoome encore, il apparaît que les grands gagnants font surtout partie du 0,5 % des ménages les plus aisés, soit environ 150 000 ménages qui auront le plaisir de constater cette année une hausse de 6,7 % de leur revenu disponible. Pour le top 0,1 % (soit 30 000 ménages), la hausse est de 17,5 %.

Bref, comme le conclut l'OFCE dans sa note, *« malgré le rééquilibrage important du budget 2019 en faveur des ménages, notamment des classes moyennes, l'impact des mesures prises en 2018 et 2019 reste très fortement marqué par le geste fiscal effectué en direction des ménages les plus aisés en début d'année 2018 »*. Un « geste » sur lequel le gouvernement ne semble pas prêt à revenir. Du moins pour le moment.